

Notre but.

Le premier numéro de « Quoi de neuf à Moussy ? » marque à la fois les débuts prometteurs d'un débat ouvert et le renouveau démocratique dont Moussy le Neuf fait l'objet depuis plusieurs mois. Au delà de la politique et des controverses de la campagne, nous voulons avant tout être un objet d'informations fiables, exact et étendu pour donner aux esprits libres les moyens de comprendre les événements. Nous souhaitons être en communion avec le désir d'information dont vous, nos lecteurs, faites preuve. Seul le respect de la vérité et donc celui des lecteurs fera ou non notre succès. Tous ici, nous nous donnerons un plein effort de conscience afin de parvenir à ce succès. Notre équipe souhaite également s'inscrire dans la durée. Le journal évoluera au fil du temps afin de s'adapter aux exigences de nos lecteurs. Mais, quel que soit le résultat des élections municipales, cette aventure qui a commencé ne s'arrêtera pas.

En nous accompagnant au fil des pages et de la vie de « Quoi de Neuf à Moussy » j'espère que vous trouverez la liberté à laquelle nous aspirons.

Bonne lecture.

Anthony GRATACOS

Ralentisseurs : implantation à grande vitesse !

Depuis de nombreuses années maintenant, ces obstacles fleurissent sur nos routes départementales et voies communales et il faudra bien aborder un jour le problème de la sécurité routière dans notre commune. Le directeur de la D.D.E. (direction départementale de l'équipement) de Melun s'en est exprimé il y a peu de temps : « **La profusion de ralentisseurs est un constat d'échec...** ». La prise de conscience est faite, le Conseil Général et la Préfecture de Seine et Marne ont demandé la mise en conformité de ces équipements. Cela ne suffira pas. Il faut réétudier le plan de

circulation du village et utiliser d'autres moyens. En effet, à quoi cela sert-il d'avoir trois ralentisseurs pour rentrer chez soi dans une impasse ? Les transports publics, tout du moins leurs conducteurs et passagers s'en plaignent régulièrement. Dix-neuf sauts lors d'un passage pour certains bus : les mécaniques souffrent et les maisons tremblent. Des limitations de vitesse à 70 kilomètres heure avant les entrées de village accompagnées d'une réduction des largeurs de voies et de haies végétales ont bien mieux prouvé leur efficacité dans l'ensemble du département.

Regardons l'exemple de

Mauregard : suppression de tous les ralentisseurs au profit d'une voirie incitative au ralentissement. La formation, l'information, la prévention valent mieux que toutes les répressions.

Et tout cela coûte cher; il aura fallu payer pour les installer, payer pour les mettre aux normes et il faudra payer un jour pour en démonter certains, pendant les réfections de voiries et d'assainissement.

Alors, pensons-y dès maintenant et stoppons sans tarder l'implantation de ces champignons routiers qui empoisonnent la vie plus qu'ils ne la facilitent.

Philippe GUERIN

On rase gratis Regrettable

Après 10 ans d'espoir, l'école est enfin pourvue d'un matériel informatique neuf. Tout un réseau pourvu des aménagements nécessaires a remplacé les postes récupérés par l'école dans les reliquats de la mairie. Toutefois subsistent les tables transformées en bureaux informatiques.

Plusieurs demandes en matériel ou en financement réclamées depuis des années par les associations moussinoises se règlent ces derniers mois, comme nous le dit un responsable d'association sportive « comme par miracle ». Les écoles, les associations sont, depuis que nous avons commencé notre activité politique, richement fournies, comparé à l'ordinaire. Nous nous en félicitons et nous estimons ce début d'amélioration des conditions matérielles des écoles et des associations comme un premier effet de notre engagement.

Alors profitez-en! Jusqu'en mars, en mairie, on rase gratis. Et, comme le dit le même responsable associatif: « dommage que les élections municipales n'aient pas lieu tous les ans ».

Nous avons l'intention d'organiser une soirée de soutien le 23 février à Moussy le Neuf dans la salle de spectacle du complexe du Chêne, seule salle disponible et disposant des capacités d'accueil nécessaires. Discours, débat, dîner et danse étaient au programme. Nombreux sont celles et ceux qui attendent cet événement. Moment de convivialité, de rassemblement et d'échange important pour la vie de notre village.

Après plusieurs mois de correspondances et d'échanges téléphoniques avec la mairie, un refus catégorique, en contradiction avec le droit et la réglementation en vigueur nous est opposé. Ceci nous oblige à organiser cette soirée, épisode sympathique de la campagne, à Othis.

Vous pouvez dès maintenant et jusque le jeudi 21 février réserver vos places en remplissant le bulletin de réservation distribué samedi dans votre boîte aux lettres et en le déposant dans une boîte du projet ou chez monsieur GUERIN, 5 impasse du Biset. Vous pouvez également réserver par téléphone au 06 80 59 44 08. Nous profiterons de la soirée pour présenter les 23 candidats et les premières grandes lignes de notre programme.

Nous regrettons l'attitude de la mairie, appelons nos adversaires à plus de fair-play et espérons vous voir nombreux pour fêter ensemble Moussy.

George
Washington

Agenda de campagne

- Samedi 23 février : Soirée de soutien à Othis à partir de 19h15.

Les ateliers du projet :

- Lundi 25 février : à 20h30, foyer rural Bonnardel

A partir du vendredi 21 février et tous les vendredis à venir pendant la campagne municipale, Anthony GRATACOS et Philippe GUERIN iront à la rencontre des habitants au café l'île de France, place de la Croix de 10h00 à 12h00.

Quoi de neuf à Moussy ?

Mensuel Gratuit
redactionqdn@live.fr
11, rue des Jardins
Rouards
77230 Moussy le Neuf

Du neuf à Moussy
Directeur de la publication :
Anthony GRATACOS
Rédacteur en chef :
Philippe GUERIN
Imprimé à 1000 exemplaires

Merci d'indiquer dans vos courriers vos coordonnées postales et téléphoniques.

Les manuscrits et documents envoyés au journal ne sont pas restitués.

Pollution sur la butte antibruit ?

Nous avons été régulièrement interrogés et interpellés par la population depuis mai à propos d'une possible pollution sur le site de la butte antibruit. La question étant persistante, notre rédaction a décidé de mener son enquête. En arrivant sur le site, nous constatons que l'ensevelissement se réalise en trois couches successives : on commence par des déchets grossiers (essentiellement du béton et des briques), puis des déchets plus petits (métaux rouillés, plastiques, ...) le tout est ensuite recouvert d'une fine couche de terre. Le premier tronçon que nous abordons est fini; il n'apparaît à nos yeux qu'une terre fine, jonchée çà et là de petits objets, de petits morceaux de plastique ou de câbles électriques. Déjà nous constatons une pollution latente, mais sans commune mesure avec celle que nous découvrons lorsque nous apparaît la partie non recouverte par la terre de la butte. Nous découvrons alors ce que l'on

peut appeler une décharge à ciel ouvert. Sur les blocs de ciment issus des déconstructions de la région parisienne, nous trouvons des éléments de salle de bain en PVC, des pneus (matières hautement toxiques), des morceaux d'ordinateurs (écrans brisés, cartes informatiques



Le bidon de « Décapant gel façade », solvant industriel pour peinture, contenant du dichlorométhane.

contenant des métaux lourds, ...), et des déchets ménagers (téléphones, moquette, jouets d'enfant, ...). En somme rien de ce qui est sensé être des déchets inertes, les seuls

autorisés à être enfouis.

Nous arrivons au comble de la stupéfaction lorsque nous découvrons, à flanc de déchet, un bidon de décapant de façade marqué du signal « produit toxique et corrosif ». Il est simple de comprendre que, la butte se trouvant sur un point haut du village, s'il est vérifié qu'elle est polluée, répandra par le ruissellement des eaux de pluies sa pollution autour des cultures et des habitations et, par infiltration, à la nappe phréatique ! Cette situation est très inquiétante. C'est pourquoi nous demandons à la municipalité d'interrompre au plus vite le déroulement des travaux afin d'enquêter et de mettre fin à ces pratiques qui, si elles ne sont pas interrompues, auront à long terme des conséquences funestes et un coût financier très important. Nous attendons une réaction rapide de la mairie.

F.H.

Lutter contre le bruit et la pollution

Le développement urbain et l'aéroport de Roissy imposent aux habitants des désagréments sonores et olfactifs qui influent et nuisent directement à leur bien-être. Quelles sont les sources et quelles solutions y apporter ? Petite revue de détails :

La pollution de l'air à l'intérieur des habitations

Contrairement aux idées reçues, cette pollution est plus néfaste que celle de l'air extérieur des villes.

Elle provient :

a) Des produits chimiques ménagers : produits de nettoyage (formaldéhydes contenus dans beaucoup d'entre eux) b) Des matériaux de construction ou d'ameublement : colles utilisées dans les panneaux agglomérés de bois. c) Pollution de l'air extérieur aspiré pour le renouvellement, essentiellement les rejets de la circulation automobile : gaz (ozone, oxydes d'azote, oxydes de soufre), suies.

La pollution de l'air dans la rue et les espaces ouverts

Elle provient :

a) Des gaz d'échappement de la circulation automobile. b) Des gaz résultant de la combustion du kérosène des réacteurs d'avion. c) Des produits techniques utilisés par les

services de la ville : produit phytosanitaires pour les plantations, produits de nettoyage,...

Comment lutter contre ces pollutions ?

Celle de l'air à l'intérieur des habitations :

a) Sensibiliser la population, via le journal de la mairie ou son site web, éventuellement organiser des conférences avec des conseils simples. b) Placer les produits ménagers dans une pièce bien ventilée, munie si possible d'une aspiration mécanique. c) Privilégier l'achat de meubles en bois massif (pin vernis) plutôt qu'en aggloméré ou en fibres d) Aérer chaque jour en ouvrant les fenêtres 10 minutes pour les locaux sans ventilation mécanique e) Pour les gaz issus de la circulation automobile, il n'y a pas de solution simple. f) Pour les suies des gaz d'échappement : installer des filtres à particules sur les entrées d'air de renouvellement.

Celle de l'air dans la rue et les espaces ouverts :

a) Utiliser dans les services de la ville des produits non toxiques : par exemple le bio pesticide roténone, issu de plantes, classé comme non toxique pour les animaux à sang chaud, dont l'homme... et les précieuses abeilles. b) Utiliser dans les

services communaux des véhicules peu polluants : électriques, hybrides, au gaz naturel.

Les sources du bruit

- La circulation automobile
- Les services de la ville : nettoyage, entretien, ramassages divers
- L'aéroport

Comment lutter contre le bruit ?

- Verbaliser tout véhicule ne respectant pas les normes sonores (« deux roues » modifiés...)
- Utiliser des véhicules utilitaires plus silencieux : cela tombe bien, les véhicules hybrides et électriques sont moins bruyants en plus d'être moins polluants chimiquement.
- Etablir une charte sur les nuisances sonores pour inciter les citoyens à adopter un comportement respectueux des autres : ne pas déposer le verre dans les collecteurs à n'importe quelle heure, par exemple.

Certaines des solutions présentées sont très simples et peu onéreuses à mettre en œuvre, comme la ventilation des habitations. Dans tout les cas, la municipalité ne peut faire l'économie d'agir pour la santé et le bien-être de ses concitoyens. Un cadre de vie reposant et harmonieux vaut toutes les thérapies.